



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU
18/12/2019**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- titulaires présents : 20
- suppléants : 1
- procurations : 4
- absents : 11
- ayant pris part au vote : 25

Étaient présents : Max VINCENT, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Dominique BOYER RIVIERE, Françoise MAUPAS, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Éric MOZOYER, Jean-Claude GRANGE, Corinne CARDONA, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Bernard COQUET, Gérard KECK, Jean-Michel CARON, Olivier PERROT, Romuald DELABIE ;

Date de la convocation 02/12/2019

Conseil syndical du 18/12/2019

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
06/01/2020

Affichage syndical le : 06/01/2020

Absents représenté(s) :	Par :
Marc GRIVEL	Max VINCENT
Michel BALAIS	Claire BELLE
Isabelle CELEYRON	Jean-Claude GRANGE
Nicolas POUSSINEAU	Romuald DELABIE
Pascal DAVID	Marcel PATIN

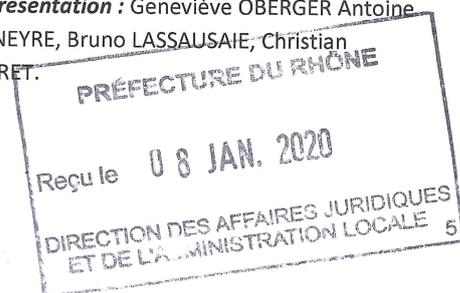
Étai(en)t absent(s) sans représentation : Geneviève OBERGER Antoine DUPERRAY, Pierre GOUVERNEYRE, Bruno LASSAUSAIE, Christian COLOMBO, Charles MONNERET.

Secrétaire de Séance élu :

Anne-Laure MATHIAS

Secrétaire de Séance élu :

Anne-Laure MATHIAS



Le **mercredi 18 décembre 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 02/12/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération conseil syndical n° 2019-12-07

PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITE 2018

RAPPORTEUR : MAX VINCENT - PRESIDENT

Vous trouverez en annexe la version texte de ce bilan d'activité 2018.

Dans la continuité des années précédentes, l'année 2018 a vu de nombreuses actions se mettre en œuvre pour assurer la préservation, la mise en valeur et la gestion du territoire Plaines Monts d'Or (gestion d'itinéraires de randonnées, de points d'accueil, propreté du site, gestion de la biodiversité, maintien de l'agriculture...)

Depuis plus de 20 ans, la logique de développement durable, qui impose la continuité et la détermination dans l'action, est mise en œuvre par le SMPMO et mobilise ses membres et partenaires pour la pérennité de l'agriculture périurbaine et pour une meilleure anticipation sur le démantèlement des exploitations et l'implantation des sièges d'exploitation. Le syndicat travaille

également activement, depuis plusieurs années, sur la reconnaissance des sites naturels et agricoles comme espaces de productions agricoles où les activités humaines, notamment de loisirs, doivent s'intégrer dans le massif en comprenant et respectant sa fonction principale, la production agricole. La structuration des activités de loisirs, la sensibilisation et l'aménagement des points d'accueil du public restent dans ce cadre des actions indispensables à mettre en œuvre.

L'ensemble des acteurs doivent intégrer qu'il ne peut y avoir de développement durable sans cette prise de conscience de fond. **L'organisation politique et technique pour la gestion des espaces naturels et agricoles menée au plus proche des acteurs et d'unités géographiques cohérentes est la garantie d'obtenir des résultats et d'éviter** avec une population et des décideurs de plus en plus urbains, que les espaces naturels et agricoles ne deviennent que des espaces supports d'activités de loisirs.

Comme les années précédentes, nous rappelons qu'il est important, pour maintenir l'activité agricole et garantir la transmissibilité des outils de production, qu'une politique foncière continue d'être mise en place. Elle montre aujourd'hui au regard des installations de ces dernières années, qu'elle est indispensable mais qu'elle est de plus en plus limitée par le manque de capacités financières du SMPMO.

Après en avoir délibéré le conseil syndical approuve le bilan 2018.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 18/12/2019*

Max Vincent,
Président

